

Vigneux-sur-Seine, le 7 juillet 2014

À l'attention des parents d'élèves

Report de la réforme des rythmes scolaires : garantir le bien-être de nos enfants

Chère Madame, Cher Monsieur, Chers parents,

Grâce à votre mobilisation et votre soutien, j'ai été reçu par la Direction Académique des Services de l'Éducation le 26 juin dernier pour demander le report de la réforme, formulé par la commune à la rentrée 2015.

Comme pour la totalité des communes ayant exprimé le souhait de reporter celle-ci en 2015, **la Direction Académique a été malheureusement contrainte de répondre en écho aux directives ministérielles et nous a formulé un refus de principe**, bien que nous ayons fait valoir notre volonté de mettre à profit ce délai afin de travailler plus sereinement avec l'ensemble de la communauté éducative sur la base du nouveau décret du 7 mai dernier.

Dans ce combat déséquilibré, mais nécessaire, des communes contre un Gouvernement malheureusement sourd et dogmatique, **je suis décidé à user de mes prérogatives de Maire en refusant d'ouvrir les écoles le premier mercredi de la rentrée et m'inscris ainsi dans la même démarche que celle portée par Nicolas DUPONT-AIGNAN, député de notre circonscription.**

Pour autant, je tiens avant tout à rassurer l'ensemble des familles vigneusiennes : **l'essentiel de mon engagement tient dans le seul intérêt de nos enfants, véritables laissés-pour-compte de cette réforme mal maîtrisée.**

C'est pourquoi, je vous annonce que si l'État s'entête et ne souhaite pas revoir sérieusement sa copie, la Ville assurera seule, dans un contexte économique et financier évidemment difficile, dès la rentrée, l'ensemble de ses missions d'accueil et d'encadrement durant les temps péri et extrascolaires (cantine, études surveillées, accueil de loisirs notamment).

[...]

Le journal de la Ville, "Le Petit Vigneusien", de septembre vous fera une synthèse claire de cette prochaine organisation, volontairement adaptée aux besoins des familles.

En vous remerciant à nouveau pour votre soutien et votre confiance, je vous souhaite de passer un bel été et d'excellentes vacances.

Serge Poinso

Maire de Vigneux-sur-Seine
Vice-président de la CASVS

PLANNING DE RENTRÉE POUR CONTESTER LA DÉCISION DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Mardi 2 septembre

Rentrée scolaire. Cantine, accueils périscolaires du soir uniquement et études assurés.

Mercredi 3 septembre

Ecoles fermées pour demander le report de la réforme.

Accueil des enfants dans les centres de loisirs (Château, L. Pasteur et Y. Duteil) de 7h à 19h, non payant de 7h à 11h30 (possibilité de récupérer les enfants à 11h30 ou 13h30 après le repas)

- Repas et Centre de loisirs payant jusqu'à 19h.

EMPLOI DU TEMPS DES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES
Si l'Éducation nationale maintient les horaires de la réforme

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h00	ACCUEIL	ACCUEIL	ACCUEIL	ACCUEIL	ACCUEIL
8h30	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNEMENT
11h45	PAUSE DU MIDI	PAUSE DU MIDI	11h30 PAUSE DU MIDI 13h30	PAUSE DU MIDI	PAUSE DU MIDI
14h00	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNEMENT	ACCUEIL DE LOISIRS DANS chaque école	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNEMENT
16h00	Temps récréatif *	Temps récréatif *		Temps récréatif *	Temps récréatif *
16h30	ACCUEIL (Ecoles maternelles) ETUDES CTL (Ecoles élémentaires)	ACCUEIL (Ecoles maternelles) ETUDES CTL (Ecoles élémentaires)		ACCUEIL (Ecoles maternelles) ETUDES CTL (Ecoles élémentaires)	ACCUEIL (Ecoles maternelles) ETUDES CTL (Ecoles élémentaires)
19h00					

* Temps récréatif encadré, non payant. Sortie progressive possible.